

APPEL D'OFFRES PUBLIC
n° 2021-55-05**Services professionnels pour l'intégration d'un logiciel de gestion des requêtes citoyennes en mode service hébergé (SaaS)**

Description des services : Pour ses besoins en gestion des requêtes citoyennes, La Ville de Lévis désire retenir les services professionnels d'une firme spécialisée dans l'intégration du logiciel « *Microsoft Dynamics 365 CRM* » en mode service hébergé (SaaS).

Documents d'appel d'offres : Disponibles chez SÉAO (1)

Répondant unique pour toutes informations techniques ou administratives :
M. Yan Perron, conseiller en approvisionnement
Tél : 418 835-4960 # 4314

Réception des soumissions : **avant 14 h**, heure en vigueur localement, **le 19 février 2021**, date et heure de réception des soumissions.

Visite des lieux : Aucune

(1) SÉAO (<http://www.seao.ca>) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Une entreprise qui souhaite conclure avec la Ville tout contrat de service comportant une dépense égale ou supérieure à un (1) million de dollars doit obtenir à cet effet une autorisation de l'Autorité des marchés publics. L'entreprise qui répond au présent appel d'offres doit être autorisée à la date du dépôt de sa soumission.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement situé au Canada **ou dans un des territoires d'application de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et ses États membres et qui sont mentionnés dans le système électronique d'appel d'offres** (SÉAO) approuvé par le gouvernement.

Les soumissionnaires peuvent obtenir copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions (soit les noms des soumissionnaires) en faisant la demande par courriel au répondant unique de l'appel d'offres. Ces procès-verbaux sont disponibles à compter du jour ouvrable suivant le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires.

Fait à Lévis, le 19 janvier 2021

Le directeur de l'approvisionnement

Vincent Vu